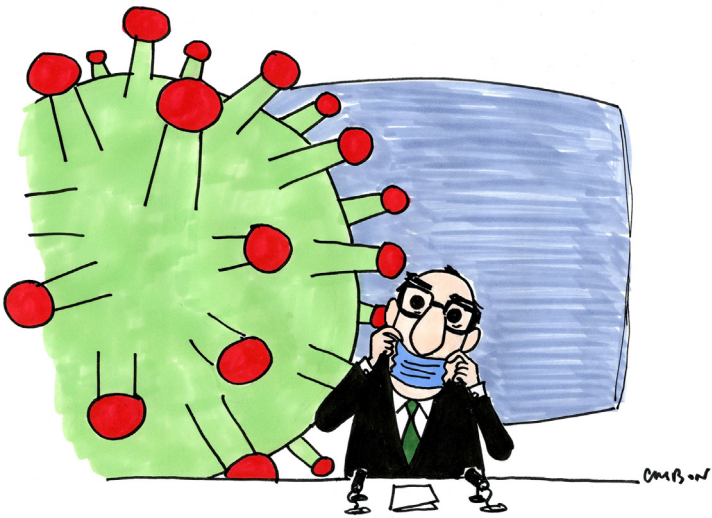


Le dessin de la semaine

LA COVID-19 S'IMPOSE À NOUVEAU DANS L'ACTUALITÉ



CAVE DE TAIN /

Claude Laÿs est le nouveau président

Le conseil d'administration de la Cave de Tain a élu Claude Laÿs à sa tête. Il succède à Damien Badel, élu il y a un an et qui n'a pas souhaité se représenter pour des raisons de santé. Administrateur de la cave coopérative depuis 2002, Claude Laÿs, 47 ans, est exploitant à Erôme (Gaec des Condamines). Petit-fils et fils d'adhérent - son grand-père Louis était déjà membre de la coopérative dès sa création en 1933 - il s'attachera tout particulièrement à porter et conduire les projets économiques et stratégiques définis par le conseil d'administration, notamment sur une recherche permanente de la meilleure valorisation des produits et du développement des enjeux sociétaux et environnementaux de la Cave de Tain. « Tous ensemble, nous avons imaginé des outils pour aider les jeunes vigneronnes, indique le nouveau président de la Cave de Tain. Comme l'attribution en usufruit pendant dix ans, des vignes acquises par la Cave, la création du groupement foncier



viticole Gambert ou encore le financement des coûts de plantation de parcelles nouvelles. Notre objectif est d'assurer le renouvellement des générations et d'inscrire dans le temps, le travail des hommes et de la vigne. C'est avec beaucoup de fierté que je prends mes fonctions », a confié Claude Laÿs. ■

GÎTES DE FRANCE DRÔME /

Coralie Locolas-Thomas, nouvelle directrice

Après une période d'accompagnement à la prise en main du poste et des fonctionnements internes de l'association, Véronique Duchalais a cédé sa place de directrice de Gîtes de France Drôme à Coralie Locolas-Thomas. Cette dernière, qui occupait auparavant le poste de chef de cabinet du maire de Valence depuis novembre 2008, aura désormais pour objectif premier « de maintenir la solide expertise acquise depuis des années par Gîtes de France Drôme dans le secteur de l'hébergement touristique, tout en relevant les nombreux défis de la commercialisation actuelle, indiquent les administrateurs de l'association. Elle apportera son expérience et son œil nouveau pour renforcer plus encore nos relations avec nos clients, nos adhérents et convaincre de nouveaux propriétaires d'adhérer au réseau Gîtes de France Drôme. »



Ce réseau référence actuellement 735 hébergements (4 407 lits) et comptabilise depuis le début de l'année plus de 67 500 nuitées pour un volume d'affaires de 3,7 millions d'euros (+ 31 % par rapport à 2020). L'équipe technique compte sept salariés. ■

Calendrier 2022 à certains abonnés

Sommaire

Le fil de l'actu	2-11	Annonces légales	18-19
Foires et marchés	12-13	Pratique	19
Conjoncture	14	Technique & économique	20-23
Petites annonces	15-17	Découverte	24

Drôme

OPÉRATION COLLECTIVE / « Plantons des haies ! », la mesure du plan France Relance, va permettre à quatre-vingt-dix agriculteurs drômois de planter une cinquantaine de kilomètres de haies. Douze d'entre eux sont accompagnés dans ce projet par la Fédération des chasseurs de la Drôme.

« Plantons des haies en Drôme »

Froid glacial mais grand soleil. Sur le site de la Fédération des chasseurs de la Drôme (FDC26) à Crest, ce 3 décembre, les conditions sont réunies pour une matinée dédiée à la plantation de haies. Douze agriculteurs sont venus récupérer leurs plants et recevoir de précieux conseils avant de les mettre en terre. Cette rencontre se déroule dans le cadre du plan France Relance et de son programme « Plantons des haies ». Après avoir checké et chargé sur des remorques leurs plants (dix-sept espèces différentes par exemple pour Maxime Laurent et Blandine Schnepf, vigneronnes à Montbrison-sur-Lez), les participants vont passer à la phase pratique : le chantier de plantation. Christophe Mathez, technicien à la FDC26, Sylvie Monier, directrice de Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes (lire ci-dessous) et Aline Buffat, chargée de projet biodiversité à la chambre d'agriculture de la Drôme vont réaliser une démonstration grandeur nature.

« Ramener de la biodiversité »

Les agriculteurs présents ont pour la plupart suivi deux jours de formation avec ces trois intervenants pour définir leur projet de plantation et surtout les effets attendus de cette haie. Pour Maxime Laurent, qui exploite 20 hectares de vignes d'un seul tenant, conduites en bio

par ses parents depuis 40 ans, l'objectif premier est de ramener de la biodiversité. « Face au réchauffement climatique, à de nouvelles maladies, on sait que le retour de cette biodiversité est une réponse. Nous allons planter 650 mètres linéaires sur trois ans, dont 250 cette année. Il s'agit d'une haie basse ponctuée d'arbres hauts avec beaucoup d'espèces naturelles de nos collines, type prunus, amandier sauvage, romarin, pistachier sauvage... », décrit le vigneron. La haie (deux rangées espacées de 90 cm) sera implantée à environ six mètres de la parcelle.



Christophe Mathez, de la FDC26, accompagnera ces douze agriculteurs tout au long de leur projet.



Une haie brise-vent

De son côté, Arnaud Mandaroux a choisi de planter des haies pour leur effet brise-vent. Il devrait en implanter un kilomètre sur trois ans grâce au plan France Relance, dont 500 mètres dès cet hiver. L'exploitation familiale, située à Vaunaveys-la-Rochette, compte une centaine d'hectares en grandes cultures et un troupeau de 600 brebis, le tout conduit en agriculture biologique. L'essentiel des productions, animales comme végétales, est valorisé en vente directe. « Nous cultivons pas mal de lentilles. Le vent a tendance à les coucher ce qui complique les récoltes », explique-t-il. L'objectif premier pour cet exploitant est donc d'abriter ses cultures des vents dominants. « Nous verrons si nous tirons aussi un bénéfice en matière de biodiversité mais nous avons

AGROÉCOLOGIE / Les haies et leurs atouts en agriculture ont été au centre d'une journée technique organisée fin novembre au lycée Terre d'horizon, à Romans-sur-Isère.

« Les haies sont des alliées de l'agriculture »

Implanter une haie près d'une culture, ça ne s'improvise pas. « Cela nécessite une triple compétence : agricole, forestière et environnementale », a fait remarquer Sylvie Monier, directrice de Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes. Face aux agriculteurs et étudiants présents le 25 novembre à la journée technique « d'haies demain, aménageons le paysage pour encourager transition agroécologique et biodiversité », elle a donné quelques conseils de base. « Une haie doit être assez large (2 mètres), multi-stratifiée et diversifiée avec une quinzaine d'essences locales. Beaucoup de choses sont testées mais aujourd'hui il n'y a pas de doctrine si ce n'est que la diversité génétique est importante. » Le recours à des essences locales sauvages est à privilégier. Sylvie Monier déconseille les arbres issus de clones ou de boutures. « Il faut partir de graines en allant chercher du costaud, sur des arbres très exposés supportant des amplitudes de moins 20 à plus 50 °C, insiste-t-elle. Il faut donc observer son environnement pour chercher la résilience. » Elle préconise

la marque « Végétal local », outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux, propriété de l'Office français de la biodiversité (OFB). La notion de « local » comprend onze grandes régions écologiques (différentes des régions administratives).

Remettre l'arbre dans les systèmes de production

En Drôme, arboriculteurs et viticulteurs sont « très en avance » dans l'implantation des haies. « Ces deux professions ont envie de travailler avec l'arbre », constate Sylvie Monier, qui rappelle les multiples rôles d'une haie, « agronomique, zootechnique et économique ». Les haies servent ainsi de brise-vent, d'ombrage, de lutte contre l'érosion des sols... Elles accueillent une biodiversité qui contribue à lutter contre certains ravageurs des cultures. Elles protègent les animaux d'élevage d'un excès de chaleur, servent de cachette aux volailles pour échapper aux buses, fournissent des litières... Elles sont aussi sources



Sylvie Monier, directrice de Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes.

de bois énergie. Les « haies antidérisives », à feuillage persistant, peuvent s'avérer une solution vertueuse pour gérer la proximité avec les riverains des parcelles agricoles. « Le remembrement avait chassé l'arbre, rappelle Sylvie Monier. Aujourd'hui, il faut le remettre dans les systèmes de production car les haies sont des alliées de l'agriculture. » ■

Christophe Ledoux